

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

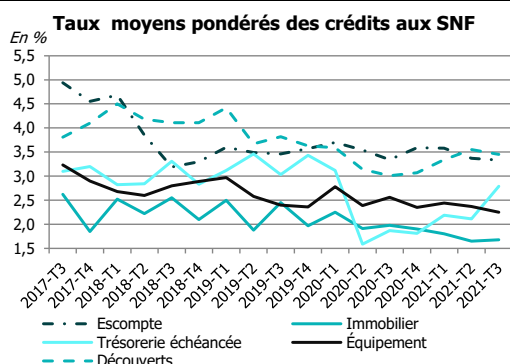
Novembre 2021

# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2021  
DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

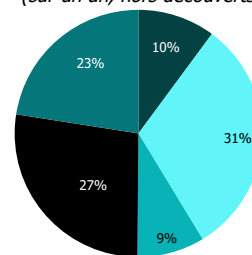
- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échancée** repart à la hausse (+68 points de base, pdb) entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre 2021, en lien notamment avec des octrois de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)<sup>1</sup> peu nombreux. À 2,79 %, il se rapproche de son niveau « pré-covid » qui était supérieur à 3,0 %. Environ 50 % de ces crédits sont souscrits à taux fixes, pour une durée moyenne d'un peu plus de 6 ans et un montant moyen de 9,2 millions XPF.
- Après trois trimestres consécutifs de baisse, le taux moyen des **crédits immobiliers** progresse légèrement. En s'établissant à 1,68 %, il reste toutefois très proche de son point bas du 2<sup>e</sup> trimestre (1,65 %). Ces prêts sont exclusivement souscrits à taux fixes, pour une durée moyenne de 18 ans et un montant moyen de 31,0 millions XPF.
- À l'inverse, le taux moyen des **crédits d'équipement** poursuit son repli, passant de 2,37 % au 2<sup>e</sup> trimestre à 2,25 % au 3<sup>e</sup> trimestre, soit un nouveau plus bas. Le taux moyen des **découverts** enregistre également une diminution (-10 pdb), mettant fin à la hausse observée depuis trois trimestres.
- Hormis pour les crédits immobiliers, les taux appliqués aux SNF en Nouvelle-Calédonie restent moins favorables qu'en Polynésie française.

## CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : IEOM

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF**  
(sur un an, hors découverts)



■ Escompte ■ Trésorerie échancée ■ Immobilier ■ Équipement ■ Autres investissements

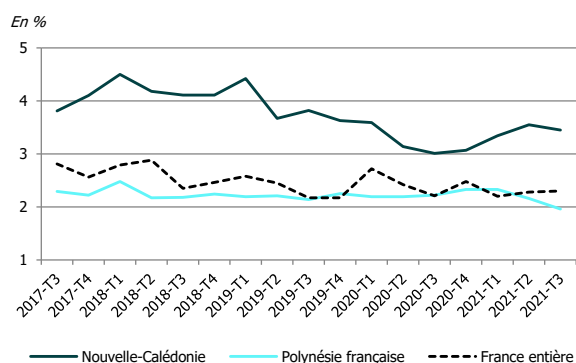
Source : IEOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2021		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2021		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	3,45	2,30	3,55	2,28	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	2,79	1,46	2,11	1,13	77	33	54	45	2,92	1,40
Équipement	2,25	1,22	2,37	1,14	119	118	67	75	2,75	1,00
Immobilier	1,68	1,19	1,65	1,22	220	191	100	89	-	-

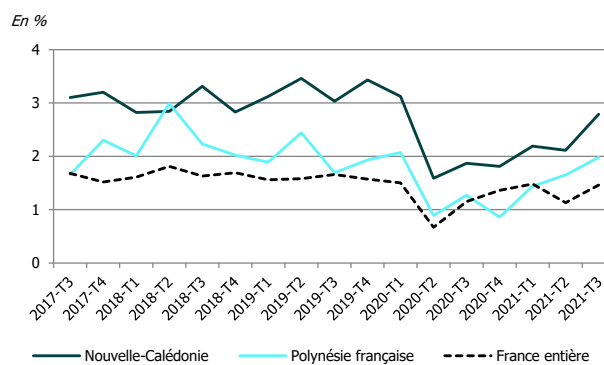
<sup>1</sup> Les PGE sont des prêts de trésorerie garantis par l'Etat (de 70 % à 90 %) destinés à soutenir la trésorerie des entreprises impactés par la crise de la Covid-19. Ces prêts sont accordés à un taux de 0,75 % pour la première année et comportent initialement un différé d'amortissement d'un an prévu pour la première année. Celui-ci a été prolongé d'une année supplémentaire sur demande. Deux à quatre mois avant la date anniversaire du PGE, le chef d'entreprise peut décider de rembourser immédiatement son prêt, de l'amortir sur 1 à 5 ans supplémentaires, ou de combiner les deux.

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

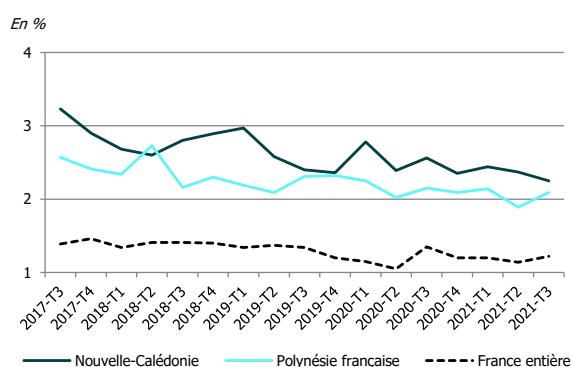
## Découverts



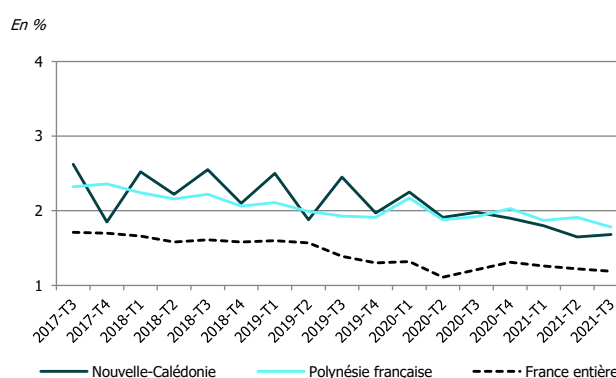
## Trésorerie échancée



## Équipement



## Immobilier



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 1010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 5 600 déclarations pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2021.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.